



LES JEUNES ET LA PARENTALITÉ

4

Devenir parent pour la première fois est un événement majeur dans la vie d'un individu, en particulier pour un adolescent ou un jeune adulte. L'âge est un indicateur important quant à la capacité à être parent, comme d'autres facteurs tels que par exemple, l'environnement familial et les systèmes sociaux.

La parentalité et le mariage sont intimement liés. Dans les pays en développement, plus de 90% des premières naissances ont lieu dans le cadre du mariage. Avec le recul de l'âge du mariage, l'âge de la paternité/maternité s'est aussi élevé, mais l'écart entre l'âge du mariage et l'âge de la première naissance s'est resserré, tombant de 22 à 16 mois en moyenne sur les deux dernières décennies.

Les taux de grossesses précoces restent élevés malgré un léger recul

En dépit d'une diminution de la part des jeunes femmes donnant naissance avant 16 ou 18 ans, les taux de grossesses précoces restent très élevés dans beaucoup de pays en développement. 30% des jeunes femmes, et plus en Afrique occidentale et centrale, donnent naissance avant 18 ans (âge de la majorité défini internationalement par la convention des droits de l'enfant).

Les grossesses précoces font courir des risques importants à la mère mais aussi à l'enfant

La santé maternelle

La plupart des études montrent que les femmes enceintes de moins de 20 ans ont un plus grand risque de mortalité maternelle que les femmes qui deviennent mères entre 20 et 30 ans. Lors de leur grossesse ou de leur accouchement, les très jeunes femmes rencontrent des complications lourdes (fausses couches, enfants prématurés, travail long et difficile) qui endommagent leurs organes reproductifs. Ces très jeunes filles sont majoritairement pauvres, habitent des régions rurales et ont été très faiblement scolarisées.

La santé infantile

Les grossesses précoces peuvent aussi dramatiquement affecter la nouvelle génération. Plus jeune est la mère, plus élevé est le risque de mortalité infantile ou de naissance de bébés prématurés et de faible poids. Le taux de mortalité de bébés nés de femmes de moins de 20 ans est de 100 pour 1000 naissances vivantes, comparé aux 72 pour 1000 des mères de 20 à 29 ans.

L'impact socio-économique

Les mères adolescentes vivent dans une situation économique bien moins favorable que les femmes qui ont des enfants plus tard. Elles sont davantage confrontées à la pauvreté car elles ont été déscolarisées très tôt, ont de fortes chances de percevoir de moindres revenus, et d'être plus en retrait de la vie de la collectivité. Elles vivent dans

un plus grand isolement et sont plus exposées au divorce et à la mono-parentalité.

Se projeter dans l'avenir

La mortalité et la morbidité maternelles dans les pays en développement sont très largement influencées par la pauvreté, la malnutrition, et l'accès limité aux services de santé aussi bien pour la grossesse que pour l'accouchement. Si les jeunes femmes peuvent accéder aux méthodes et produits contraceptifs pour reculer la première naissance et si les jeunes femmes enceintes peuvent accéder au planning familial, aux programmes pré et post-prénataux, leur propre santé s'améliorera et leurs chances de donner naissance à un bébé en bonne santé seront quasi identiques à celles des femmes des classes d'âge supérieures.

Pourcentage de femmes ayant donné naissance avant 18 ans

| Régions et niveaux de revenus | 20-24 | 30-34 | 40-44 |
|---|-------|-------|-------|
| Afrique de l'Est /du Sud | 26,9 | 34,3 | 38,4 |
| Afrique du Centre / de l'Ouest | 30,9 | 36,3 | 38,6 |
| Asie du Sud Est / du Centre Sud | 24,2 | 31,1 | 32,1 |
| Ex Asie soviétique | 4,1 | 2,9 | 3,5 |
| Caraïbes / Amérique Centrale | 21,7 | 23,2 | 24,0 |
| Amérique du Sud | 16,3 | 14,4 | 12,3 |
| Moyen Orient / Afrique du Nord | 11,2 | 18,1 | 20,8 |
| Pays à faibles revenus | 25,8 | 32,6 | 34,2 |
| Pays à revenus moyens inférieurs | 11,3 | 14,3 | 16,1 |
| Pays à revenus moyens supérieurs | 15,5 | 16,1 | 14,2 |
| TOTAL sur l'ensemble des pays concernés par les EDS | 23,1 | 28,9 | 30,2 |

Sources: Tableau des Enquêtes Démographiques et de Santé.

4

LES JEUNES ET LA PARENTALITÉ

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT
PRIORITÉ JEUNES !

www.prioritejeunes.org

DES POLITIQUES À METTRE EN ŒUVRE : RECOMMANDATIONS

Afin d'encourager les jeunes femmes à attendre un peu plus pour fonder une famille et afin de répondre aux besoins des très jeunes mères, des experts internationaux ont proposé les recommandations suivantes :

- Les programmes de planning familial devraient s'adresser aux jeunes mariés (individuellement ou en couple) afin de les conseiller et de les aider à planifier leur première naissance et les suivantes.
- Les services prénataux ou d'accouchement devraient porter une attention très particulière aux

besoins spécifiques des primo-parents en les informant sur la grossesse, l'accouchement, l'allaitement, les besoins nutritifs, les soins de santé pour le bébé ainsi que la contraception et la parentalité.

- Le système éducatif devrait lever les barrières qui empêchent les jeunes parents de retourner à l'école.
- L'efficacité des programmes et des actions d'éducation familiale visant à reculer/espacer les grossesses devrait être évaluée.

APPEL À ACTION

Afin de construire un monde où les jeunes seront en bonne santé, productifs et vivront pleinement, les gouvernants, la société civile et les jeunes eux-mêmes doivent promouvoir des politiques et des programmes qui soutiennent/mettent en œuvre l'accès à la contraception, le planning familial, les services de santé pré et postnatale ainsi que l'accès des jeunes parents à l'éducation.

Les gouvernants devraient

- Inclure des jeunes dans les instances de décision (au niveau local, régional, national et international) qui traitent des politiques et des programmes relatifs à la santé de la procréation, au planning familial, aux services de santé pré et postnatale ainsi qu'à l'accès des jeunes parents à l'éducation.
- Voter des textes et s'engager financièrement pour faciliter l'accès des jeunes à la santé de la procréation, au planning familial, aux services de santé pré et postnatale.
- Financer des programmes pour faciliter le recul des naissances ainsi que des programmes d'éducation familiale à l'école.

La société civile devrait

- Demander des lois et des financements pour assurer l'accès des jeunes à la santé de la procréation, au planning familial, aux services de santé pré et postnatale.
- Réclamer des lois et des financements pour permettre aux jeunes parents de rester à l'école.
- Soutenir des jeunes dans les instances de décision (au niveau local, régional, national et international) qui traitent de la santé de la procréation, du planning familial, des services de santé pré et postnatale pour les jeunes.
- Impliquer les jeunes dans la définition et la mise en place de programmes visant à améliorer l'accès à la santé de la procréation, au planning familial, aux services de santé pré et postnatale.

Les jeunes devraient

- Se battre pour leurs droits à la contraception, au planning familial, aux services de santé pré et postnatale et de rester à l'école s'ils deviennent parents.
- Mener un plaidoyer pour que les gouvernants fassent voter et attribuent des ressources pour assurer aux services de santé sexuelle et procréative et affirmer le droit des jeunes parents à l'éducation.
- Assurer une veille et faire mention des problèmes qui surviennent dans la mise en place des politiques nationales ainsi que dans l'application par les états de leurs engagements internationaux comme le plan d'action de la Conférence internationale sur la Population et le Développement (CIPD).

Pour aller plus loin

- State of the World's mothers 2004, Children having children - Save the Children.
http://www.savethechildren.org/mothers/report_2004/images/pdf/SOWM_2004_final.pdf
- State of the World's mothers 2005, The Power and Promise of Girls' Education - Save the Children.
http://www.savethechildren.org/publications/mothers/2005/SOWM_2005.pdf
- Etat de la Population mondiale 2005, La promesse d'égalité : Egalité des sexes, santé en matière de procréation et objectifs du Millénaire pour le développement - UNFPA.
http://www.unfpa.org/upload/lib_pub_file/494_filename_fr_swp05.pdf
- Rapport officiel de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), programme d'action - 1994 - United nations population information network (POPIN).
<http://www.un.org/popin/icpd/conference/offfre/conf13.fre.html>

**AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT
PRIORITÉ JEUNES !**

www.prioritejeunes.org